



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cayenne,
le 2 octobre 2025

RECTORAT

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par

Isabelle NIVEAU
IA-IPR de Lettres
DAAC

**Amélie
GUIANVARC'H**
IA-IPR de Lettres

Inspection Académique
Inspection Pédagogique Régionale de Lettres

Lettre à l'attention de

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres
S/c
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Lettre de rentrée 2025

Chers collègues,

Nous espérons que vous avez bien abordé cette nouvelle année scolaire après des vacances qui, nous l'espérons, ont été ressourçantes.

Tout d'abord, merci à tous les collègues qui se sont fortement investis dans la réussite de la session 2025 des examens et concours, tant en collège qu'en lycée. Les examens se sont terminés tard, et la charge de travail a été conséquente. Merci très sincèrement de votre professionnalisme et de votre engagement.

Nous accueillons avec plaisir les nouveaux professeurs titulaires nommés en Guyane, les collègues détachés, contractuels et lauréats de concours qui nous ont rejoints. Merci à tous les collègues qui les accueillent, acceptent les fonctions de tuteurs et d'accompagnement dans le métier. Nous espérons que l'année scolaire 2025-2026 sera pour vous tous pleine de réussite et d'accomplissement, sur le plan personnel comme professionnel.

Les axes de travail de l'année scolaire s'ancrent dans les orientations nationales soulignées dans la circulaire de rentrée du 3 juillet 2025, tenir la promesse républicaine de l'École, élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous.

Elles s'ancrent aussi dans notre projet académique (2024-2027).

Comme ces orientations le suggèrent, nous œuvrerons « ensemble » à « ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Notre troisième axe du projet académique va particulièrement dans ce sens, en proposant une politique éducative permettant de dépasser les déterminants socio-économiques et les inégalités de destin, ce qui constitue un défi véritable. Soyons ambitieux pour tous nos élèves, notre action devant s'articuler entre des postures d'exigence envers les apprentissages et les savoirs, et une bienveillance dans le cadre de

nos pratiques. Œuvrons afin permettre à chacun de progresser et d'aller au plus haut de ses potentialités, en plaçant au cœur des pratiques la différenciation pédagogique. Permettons à nos élèves de développer leur connaissance et leur estime de soi, de prendre confiance en leurs capacités, d'oser se tromper pour avancer. Ces ambitions impliquent de nous appuyer avec pragmatisme sur des évaluations régulières de nos actions, afin de les réguler et d'en définir les objectifs et les jalons, mais elles impliquent également de construire une démarche d'enseignement qui mobilise un éventail varié de modalités d'évaluation, afin de rendre l'élève acteur de sa démarche d'apprentissage.

Cette année, **nous poursuivons la mise en œuvre des groupes de besoins en sixième et cinquième**. En effet, si nous ne pouvons que nous réjouir de la nomination de professeurs supplémentaires pour répondre à la mise en place de **groupes de besoins**, nous rappelons que le plus grand intérêt de cette réforme est de penser l'accompagnement de tous nos élèves en travaillant tous ensemble et en proposant des parcours adaptés à chacun. Poursuivons l'expérimentation et évaluons-en les effets : comment penser à la fois une progression annuelle globale pour toutes les classes, et mettre en œuvre des **parcours différenciés** adaptés au niveau des élèves ? Comment redonner confiance, davantage faire travailler en coopération nos élèves pour développer de nouvelles compétences ? Comment organiser des temps et des démarches d'évaluation communs permettant une réflexion d'équipe concrète sur la mise en œuvre de la différenciation ? Penser la composition des groupes, l'utilisation de la classe de référence, les apports littéraires et culturels pour les plus fragiles, les critères d'évaluation, la place de l'oral, la liberté pédagogique dans le cadre d'une programmation concertée... Nous avons de nombreux défis à relever, et nous allons vous accompagner en ce sens. Nous souhaitons un partage d'expériences pour que cette collaboration se développe au sein des classes, des équipes éducatives, et de toute l'académie.

Nous avons aussi le défi de la réforme du programme en sixième : dire, lire et écrire restent, plus que jamais, des compétences clés. Nous savons qu'il faudra réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre pour parvenir à faire progresser nos élèves, surtout les non lecteurs, petits lecteurs et petits compreneurs. Le programme insiste sur la pratique quotidienne de la lecture, sur la culture littéraire, sur l'autonomie des élèves, sur les séances explicites d'écriture, sur la structuration du vocabulaire... Osez, testez. Le programme est centré non sur ce que nous devons faire, mais sur ce que les élèves doivent savoir faire.

Que ce soit en collège ou en lycée, **notre mot d'ordre est « littérature »** : si nous voulons que nos élèves s'engagent dans le travail, nous devons avoir cette ambition permanente de leur apporter l'accès à de grandes œuvres littéraires. Trouvons des stratégies pour qu'ils se les approprient, que ces œuvres deviennent leurs compagnons de route dans leur construction citoyenne et intellectuelle. Dès la sixième, nous devons faire lire six œuvres intégrales, le défi est beau.

Nos petits lecteurs et nos petits déchiffreurs méritent ces rencontres, autant que nos élèves les plus avancés dans la lecture : multiplions les temps de lecture et les formats d'accès aux textes, développons les cercles de lecture, les débats interprétatifs, tous les dispositifs permettant de faire émerger des sujets lecteurs.

Vous l'avez compris, le deuxième axe de notre projet académique a pour ambition d'intégrer dans notre politique académique les dimensions multiculturelles et multilingues de notre territoire. Pensons au parcours d'éducation artistique et culturelle, aux œuvres caribéennes, sud-américaines, africaines ... et tissons des liens avec la littérature patrimoniale. Pensons aussi à des pratiques d'étude de la langue ouvertes à la comparaison entre langues, qui font progresser les élèves sur le chemin de la maîtrise de la langue française.

Pour répondre à tous ces défis, vous pouvez compter sur notre accompagnement. Nous sommes mobilisés en ce sens.

L'équipe de l'Inspection de lettres

Nous sommes deux IA-IPR pour vous accompagner.

Mme Amélie GUIANVARC'H va suivre les équipes de Saint-Georges de L'Oyapock à Macouria, ainsi que celles de Maripasoula et de Camopi.

Mme Isabelle NIVEAU suivra celles de Kourou à Apatou, ainsi que celles de Grand Santi et Papaïchton.

Nous serons accompagnées d'une équipe de chargées de mission, pour faire du **développement professionnel une priorité**.

Mme Sylvie ANDRIGHETTI : UPE2A, dossier maîtrise de la langue, et CAPES

Mme Stéphanie PIERRON : LCA dans l'académie

M. David LEROY : accompagnement des lycées : aide aux collègues fragiles et production de ressources

Mme Valérie QUELIN : dossier lecture, création de ressources académiques

Pour l'est :

Mme Flavia LESFAURIS : maîtrise de la langue dans toutes les disciplines et accompagnement des collègues

Pour les sites isolés :

Mme Valérie QUELIN et Mme Sthelline VALIAME

Pour les Savanes et Macouria :

Mme Valérie QUELIN : pilotage du DNB et suivi des collègues

Pour l'ouest :

Mme Sthelline VALIAME : maîtrise de la langue, pilotage du DNB pour l'ouest et suivi des collègues

Mme Madame Noëlla JOSEPH-ANGÉLIQUE (BONDEKWE) : production de ressources (projets d'apprentissage) pour les professeurs débutants et suivi des collègues

Mme Laura BEVIS SURPRISE : production de ressources (projets d'apprentissage) pour prendre en compte les élèves non lecteurs ou petits lecteurs en collège et suivi des collègues

Pensez votre développement professionnel.

Inscrivez-vous aux formations disciplinaires et interdisciplinaires du PAF. Cette année, il n'y a plus de système d'abonnement et vous pouvez vous préinscrire directement aux formations qui s'ouvrent en ayant connaissance des lieux et des dates auxquelles elles sont programmées.

Vous pouvez aussi préparer une certification complémentaire et ainsi valider des **compétences particulières** ne relevant pas nécessairement de votre champ disciplinaire.

Il est important de préparer ces certifications, pour valider connaissances et compétences, et pouvoir postuler sur les postes profilés. L'académie met à jour les postes à profil, pour mieux cibler les compétences attendues.

Quatre secteurs disciplinaires vous concernent :

- Arts (cinéma et audiovisuel, danse, histoire de l'art ou théâtre) ;
- Français langue seconde ;
- Enseignement en langue des signes française ;
- Langues et cultures de l'Antiquité.

Préparer une certification, c'est là encore questionner ses connaissances, ses compétences, ses pratiques, sa connaissance des programmes, sa capacité à enseigner ces domaines. Voici [le lien](#) pour vous inscrire à la

session 2026 des certifications complémentaires, avant le 28 octobre 2025 :
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

La préparation de ces certifications fait aussi l'objet de formations, auxquelles nous vous recommandons de vous préinscrire.

Les visites de l'inspection

L'évaluation des agents dans le cadre du PPCR

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), les personnels bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de leur carrière. : trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : lors de la 2ème année de l'échelon 6 de la classe normale , à l'échelon 8 et la 2ème année de l'échelon 9

Le « mode d'emploi du rendez-vous de carrière » et le « Guide du rendez-vous de carrière » sont en ligne.

En amont du rendez-vous de carrière, les inspecteurs ne demanderont pas de documents spécifiquement assignés à la préparation de l'inspection individuelle ou au déroulement de l'entretien. Lors des entretiens, les échanges peuvent toutefois s'appuyer sur le **document de référence de l'entretien**, dont les différentes rubriques sont renseignées par l'agent. Ce document est téléchargeable [ici](#).

Les agents peuvent par ailleurs présenter tout document relatif à la situation observée et/ou à tout élément qu'ils souhaitent porter à la connaissance des évaluateurs.

L'accompagnement

Tout agent bénéficie d'un accompagnement continu dans son parcours professionnel. Individuel ou collectif, il répond à une demande du professeur ou à une initiative de l'institution.

L'accompagnement individuel peut prendre la forme d'un entretien, ou d'une observation en classe suivie d'un entretien individuel. Il ne s'agit pas là de visites d'évaluation, mais d'une occasion de réfléchir ensemble à la didactique de notre discipline.

Mais nous souhaitons également développer **l'accompagnement collectif**, dans le **cadre de visites croisées**, en plus des réunions d'équipes. Ainsi, alors que les réunions permettent des temps d'échanges autour de la didactique du français, il nous semble pertinent de vous proposer des temps plus proches du terrain, pendant lesquels nous questionnons un point précis, en l'observant dans diverses classes, avant de revenir en discuter ensemble. Nous tentons **ce travail collégial, car il nous semble répondre à un besoin réel : sortir de la solitude, ne pas juger, mais accompagner, chercher, tester, se tromper, moduler, avancer dans la mise en œuvre des programmes.**

Tous les chargés de mission sont mobilisés à nos côtés pour réussir ce beau défi.

En lycée, les attentes des EAF et des EDS ne changent pas.

En première, le nombre de textes pour l'oral reste stable :

- Pour la série Générale, au moins **16 textes**, répartis sur les 4 objets d'étude.
- Pour le baccalauréat technologique, au moins **12 textes**, avec, pour chacun des 4 objets d'étude du programme d'enseignement, au moins 2 extraits pour chaque œuvre et au moins 1 extrait pour le parcours associé.

Les modalités d'évaluations en BTS ont été modifiées l'an dernier :

Arrêté du 13 juillet 2023

Thème pour la session 2026 : Les animaux et nous : imaginer, connaître, comprendre l'animal

L'épreuve dure 3 heures.

- La partie culture générale repose sur un seul thème en deuxième année. Le thème est renouvelé chaque année. « Il fait l'objet d'une publication au BO. Cette publication comprend un intitulé, une problématique et des indications bibliographiques qui orientent et délimitent la problématique de ce thème. »
- Le corpus contient deux ou trois documents choisis en référence au thème de l'année. Ils sont de nature différente (littéraires, non littéraires, iconographiques, tableaux statistiques...)

L'épreuve comporte 2 parties, d'égale importance.

Première partie : (notée sur 10 points) : **Questions** portant sur le corpus de textes et documents : « Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à des questions (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter »

Deuxième partie : (notée sur 10 points) : **Essai** « Deux sujets d'essai sont proposés au choix du candidat. Il y répond de façon argumentée et nuancée en s'appuyant sur le corpus donné, sur ses connaissances personnelles, sur le corpus et sur les lectures et contenus d'enseignement découverts en cours de culture générale et expression. »

Nous restons évidemment à votre disposition pour vous accompagner au mieux. Très belle année scolaire à tous.

Isabelle NIVEAU et Amélie GUIANVARC'H

